

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL 13

AOÛT 1907

No 8

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC ET SES
DÉLÉGUÉS EN FRANCE. LETTRES DES CHANOINES
PIERRE HAZEUR DE L'ORME ET JEAN-MARIE DE LA
CORNE.

—1723-1773—

Je ne me propose pas d'écrire ici l'histoire du chapitre de la cathédrale de Québec, mais plutôt de publier quelques lettres de ses délégués en France, les chanoines De L'Orme et de la Corne. Il convient cependant de rappeler en peu de mots ce que fut cette vénérable institution pour mieux faire goûter les documents qui la concernent. Etabli, le 6 novembre 1684, par Mgr de Laval, le chapitre était composé de treize chanoines, dont cinq dignités : le doyen, le grand chantre, l'archidiaque, le théologal et le pénitencier. Il y avait de plus quatre chapelains et six enfants de chœur. Le premier évêque de Québec était obligé par la bulle d'érection de son évêché à l'établissement d'un chapitre, car, à cette époque, on ne concevait pas qu'un évêque pût se passer de chanoines ; on sait que depuis les idées se sont un peu modifiées. N'empêche, comme l'écrit l'abbé Auguste Gosselin, (1) "qu'il est conforme à l'esprit de l'Eglise, que chaque cathédrale ait son chapitre. Les chanoines n'ont pas seulement pour mission de chanter l'office divin ; ils forment le conseil naturel de l'évêque, et sa cour d'honneur. Ils l'entourent à l'église et l'assistent dans ses fonctions épiscopales. Ils le remplacent, au besoin, pour une foule de détails d'administration ; et surtout, à sa mort, ils sont chargés de pourvoir

(1) *Vie de Mgr de Laval*, vol. 2, page 328, 1ère édition.